



LE GORGEU Victor

Naissance : 5 mai 1881 - Quimper (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [C.D.L Finistère](#), [O.C.M](#)

Pseudonyme(s) : Le Guillou

Secteur(s) d'action : Bretagne

Arrêté

Décès : 11 septembre 1963 - Paris (75)

Victor Pierre Le Gorgeu est médecin de l'Infanterie Coloniale (1904) et diplômé de l'Institut Pasteur (1905) après avoir fait toutes ses études au lycée de Brest. Il sert lors de la Première Guerre mondiale au 2ème Régiment d'Infanterie Coloniale avant de se lancer dans la politique en 1919. Il est membre des cabinets ministériels d'Albert Sarraut (1933) et de Camille Chautemps (1934). Avant guerre, il réside en famille au 25 rue du Château.

Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Victor Le Gorgeu est maire de Brest (1929-1941) et Sénateur du Finistère (1930-1945). Il est également le président du conseil d'administration du journal [La Dépêche de Brest](#) [1].

Le 10 juillet 1940, il vote contre l'attribution des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, par méfiance, tout comme 79 autres parlementaires. Parmi ces 80, sept venaient du seul Finistère [2], emmenés par Victor Le Gorgeu. Pour la fête Nationale, malgré l'interdiction des rassemblements aux autorités civiles françaises, par l'armée d'occupation, le maire de Brest dépose une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, place Anatole France. Les relations avec les autorités allemandes sont tendues et il leur tient tête dans la mesure du possible. Victor Le Gorgeu doit également composer avec une population anglophile, des restrictions et réquisitions importantes. Il multiplie les appels au calme envers les brestois sans pour autant entrer dans le jeu du gouvernement de Vichy.

L'année 1941 n'est pas simple compte tenu de la position de Brest dans le dispositif militaire allemand et les nombreux bombardements anglais que subit la ville. À ceci s'ajoutent les évacuations de civils à organiser pour endiguer la série de victimes. À Vichy, afin de s'assurer de la fidélité des élus français, on souhaite faire voter à ceux-ci, un ordre du jour de confiance dans la Politique du Maréchal et de son gouvernement.

Rapport du préfet de la région de Rennes du 22 décembre 1941 :

Dans le Finistère l'âme de la résistance semble être M Le Gorgeu, Maire de Brest, ancien sénateur vers lequel tous les yeux sont tournés (...)

Suite à son refus d'effectuer ce vote, Victor Le Gorgeu et son adjoint Jules Lullien sont révoqués le 31

décembre 1941. Présentant des menaces sur sa personne, l'ancien maire se fait discret et quitte la ville, ne revenant qu'à quelques reprises pour l'administration du journal. En février 1942, sur ordre des allemands, les administrateurs de *La Dépêche* démissionnent, au profit de trois nationalistes bretons, dont Yann Fouéré, acquis à la cause allemande. Jusqu'en Octobre, le maire reste loin de Brest, craignant toujours une arrestation. Pensant être hors de danger, il revient à Brest où il est arrêté le 9 mars 1943 et conduit à la prison de Pontaniou.

Relâché 24 heures après, sans plus d'explications, Victor Le Gorgeu prend cet avertissement au sérieux et part, avec sa famille, se réfugier à Crosnières dans la Sarthe. Chaque mois, il monte à Paris et rencontre des personnalités entrées dans la résistance active. C'est par l'intermédiaire d'un collègue du Sénat qu'il est présenté à Maxime Blocq-Mascart du mouvement [Organisation Civile et Militaire](#) en mai 1943.

En juin 1943, Victor Le Gorgeu est alors proposé comme *Préfet Régional* [3] au Conseil National de la Résistance (C.N.R) par le mouvement [O.C.M](#) et avec le soutien du mouvement [Libération-Nord](#). Approuvé par l'ensemble du C.N.R, son nom est transmis au gouvernement de la France Libre, basé à Alger.

Dès lors, il se rend en Bretagne régulièrement et avec l'aide de Tanguy Prigent, il se préoccupe de l'organisation des services administratifs dans les quatre départements bretons. Il opte alors pour un pseudonyme et devient *Le Guillou*. En octobre 1943, il reçoit confirmation de sa nomination par De Gaulle, Giraud et Philip. Il peut alors en toute confiance, instaurer en Bretagne les bases des Comités de la Libération, dont celui du [Finistère](#).

Toujours préoccupé par sa ville, qu'il souhaite ré-administrer un jour, il ne peut hélas y revenir aussi souvent qu'il le souhaite. Sa mission est chronophage et il doit prendre des mesures strictes de sécurité. En fin janvier 1944, il débute une tournée spéciale dans les 4 départements pour réunir les membres des Comités de la Libération et les officialiser. A Brest, il organise une réunion chez le pharmacien [Yves Allanic](#) au début février 1944, il y rencontre [Jean-Louis Rolland](#), [Charles Berthelot](#), [Mathieu Donnart](#) et [Aldéric Lecomte](#). Tous sont du mouvement [Libération-Nord](#).

Le 2 février 1944, avisé qu'il a été dénoncé, par un commissaire spécial de Quimper, à Darnand (chef de la Milice) et au service de sécurité allemand, le S.D., Victor Le Gorgeu monte sur Paris s'y dissimule. Il n'est pas le seul visé et plusieurs arrestations font tomber un à un les principaux délégués civils et militaires de la France Libre en Bretagne. L'organisation est presque entièrement disloquée, obligeant Victor Le Gorgeu et Tanguy Prigent à agir par personnes interposées pour reformer des Comités. De fin février à avril, il travaille dans la clandestinité et organise le dispositif de libération, par exemple en nommant les futurs préfets de Bretagne ; pour le Finistère le poste revient à [Aldéric Lecomte](#).

Le 15 mai 1944, à trois semaines du débarquement en Normandie, il reçoit la consigne de se tenir à proximité de son futur poste de Commissaire Régional de la République pour la Bretagne. Victor Le Gorgeu se rend alors à Rennes et rassemble ses futurs préfets, quelques chefs militaires des F.F.I et plusieurs chefs de services régionaux. Le but de cette organisation de résistance politique était de rétablir, dès la libération, la République française avec l'appui des F.F.I. Rennes est libérée dans la nuit du 3 au 4 août 1944, il prend ses fonctions le 4 août et le 5 il proclame la restauration de la République Française au nom du général De Gaulle.

Rappelons que le Général de Gaulle avait mis en place l'organisation des Commissaires de la République pour parer trois dangers :

1. Les Américains qui avaient une organisation toute prête, l'Allied Military Government of Occupied Territories (A.M.G.O.T) qui aurait administré la France.
2. Le Conseil National de la Résistance (C.N.R) et ses dissensions qui préfigurerait la 4ème République.
3. les Communistes, avec une prise de pouvoir insurrectionnelle.

Les Commissaires étaient rattachés directement à de Gaulle, avaient rang de ministre et disposaient de tous les pouvoirs administratifs , législatif et exécutifs, y compris la grâce présidentielle (jusqu'en Nov

1944). Étant le plus âgé d'entre eux, Victor Le Gorgeu faisait office de doyen de ce corps. Les Commissaires de la République furent en place jusqu'au 31 mars 1946, suite à la démission du Général de Gaulle.

Devant l'immensité de la tâche et les désordres inhérents à cette période de transition, Victor Le Gorgeu s'appuie sur les préfets et les C.D.L départementaux pour remettre de l'ordre dans les Comités de Libération communaux, formés souvent de manière spontanée, et juguler ainsi les excès de l'épuration. Il se chargea également de faire arrêter quelques hauts fonctionnaires ayant collaboré. De révoquer ou muter dans d'autres services, ceux qui n'avaient fait que suivre mollement les ordres.

Victor Le Gorgeu estima que les compositions initiales des C.D.L auraient eu plus d'impacts à la libération que celles qu'il reforma après la vague d'arrestations ; Que l'organisation était imparfaite mais que son rôle et sa mission furent globalement réussis ; ne laissant aucune vacance dans les services de l'état.

Le 3 octobre 1944, par arrêté du commissaire régional de la République Victor Le Gorgeu, la fusion de Lambézellec, Saint-Pierre-Quilbignon et Saint-Marc avec Brest est prononcée. Les conseils municipaux et délégations spéciales sont dissous, remplacés par une nouvelle délégation spéciale en charge de l'administration du Grand-Brest. Parmi les membres de cette nouvelle équipe de gestion, figure Victor Le Gorgeu et d'autres résistants.

Composition de la délégation spéciale du Grand-Brest :

- [Victor LE GORGEU](#) (Président absent)
- Jules LULLIEN (Président par intérim - Brest - Négociant)
- [Émile ALLANIC](#) (Brest - Pharmacien)
- Gaston CHABAL (Brest - Architecte)
- [Jeanne GOASGUEN](#) (Brest - Infirmière)
- [André LE ROY](#) (Brest - Employé des P.T.T)
- Guillaume MESSAGER (Brest - Professeur du Lycée de Brest)
- [Jean RIOUALLEC](#) (Brest - Cheminot)
- Victor SAGET (Brest - Directeur des vapeurs brestois)
- Antoine SALAUN (Brest - Médecin)
- [René SALAUN](#) (Brest - Commerçant)
- [Michel SCHEIDHAUER](#) (Brest - Colonel de Réserve)
- Louis SALIE (Brest - Contremaître à l'école pratique)
- Yves TANGUY (Brest - Publiciste)
- Pierre TOULLEC (Brest - Instituteur)
- Andrée ANDRIEUX (Lambézellec - Pharmacienne)
- Emmanuel COLIN (Lambézellec - Cultivateur)
- Alain CORRE (Lambézellec - Ouvrier à l'arsenal)
- [Edouard RIBAN](#) (Lambézellec - Capitaine)
- [Joseph LUSLAC](#) (Lambézellec - Cultivateur)
- [Charles DANIEL](#) (Saint-Pierre-Quilbignon - Pharmacien)
- Michel FLOC'H (Saint-Pierre-Quilbignon - Ouvrier à l'arsenal)
- Jean JULIEN (Saint-Pierre-Quilbignon - Instituteur)
- Jean LUCAS (Saint-Pierre-Quilbignon - Médecin)
- François GLOANEC (Saint-Marc - Retraité)
- Yves JAOUEN (Saint-Marc - Expert comptable)

Pour son action dans la résistance, il reçoit en 1946 la Médaille de la Résistance, avec Rosette et il est élevé au rang de Commandeur de la Légion d'Honneur en 1952. Il entre au Conseil d'Etat en 1947, il s'en suit une carrière de Haut Fonctionnaire essentiellement au Commissariat au Plan jusqu'à son décès en 1963. Il resta très attaché à la ville de Brest, jusqu'à son décès et passait les mois d'été à la pointe de Kervigorn en Saint-Pabu avec sa famille, où il retrouvait ses voisins et amis de la famille Le Tac (voir [Joël Le Tac](#)) dont les membres furent tous des figures emblématiques de la Résistance. Deux mois après son décès, la ville de Brest donne son nom à une avenue dans le quartier de Bellevue.

La sépulture de Victor Le Gorgeu se trouve dans le cimetière de Saint-Martin à Brest [Carré 21, Rang 6, Tombe 26]

Publiée le mercredi 23 octobre 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Famille Le Gorgeu, documents & iconographie.
- Ordre de la Libération, mémoire de proposition de décoration, aimablement transmis par Mathieu Blanchard (2023) et registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 11/07/1946](#)).
- [Rennes 1940-1944](#), iconographie.
- Archives municipales de Brest, liste électorale de 1939 ([1K91](#)).
- Archives départementales du Finistère, témoignage de Victor Le Gorgeu, recueilli par Henri Waquet (1 J 918).
- THOMAS Georges-Michel & LE GRAND Alain, *Le Finistère dans la guerre - tome 2*, éditions de la Cité, Brest-Paris, 1981.
- HIRSCH Robert, PRENEAU François et LE DEM Henri, [Résistance antinazie, ouvrière et internationale](#), éditions Syllepse, 2023.
- Brest métropole, service des cimetières - sépulture de [Victor Le Gorgeu](#).

Notes

[1] Qui deviendra *Le Télégramme* en 1944

[2] Le département compte alors 15 parlementaires.

[3] Qui par la suite sera renommé en Commissaire de la République

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>